

**MINISTERE DE L'ACTION SOCIALE,  
DE LA SOLIDARITE ET DE LA  
PROMOTION DE LA FEMME**  
-----



**REPUBLIQUE TOGOLAISE**  
Travail - Liberté - Patrie  
-----

**DISCOURS**  
**DE MADAME LA MINISTRE DE L'ACTION SOCIALE,  
DE LA SOLIDARITE ET DE LA PROMOTION DE LA FEMME**

**A**

**L'OCCASION DE LA CEREMONIE DU LANCEMENT *DU PROJET* « AMELIORER LA  
VULNERABILITE ET L'AUTONOMISATION GRACE A DE NOUVELLES CAPACITES  
ET A UN ENGAGEMENT ACCRU AU TOGO » (*AVANCE TOGO*)**

Lomé, le 27 septembre 2024

**Prof. Kossiwa ZINSOU-KLASSOU**

- Monsieur le Ministre de la Réforme des Services Publics, du Travail et du Dialogue Social et cher collègue ;
- Honorables Députés à l'Assemblée nationale ;
- Monsieur le Chargé d'affaires de l'Ambassade des Etats Unis d'Amérique au Togo ;
- Mesdames et Messieurs les membres de la délégation de l'USAID ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des partenaires techniques et financiers ;
- Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la FETAPH ;
- Vénérés Chefs traditionnels, garant de nos us et coutumes ;
- Distingués invités en vos rangs, grades et qualités, tous protocoles respectés ;
- **Mesdames et Messieurs.**

C'est pour moi un immense honneur de procéder ce jour, au lancement officiel du projet « Améliorer la vulnérabilité et l'autonomisation grâce à de nouvelles capacités et à un engagement accru au Togo » (AVANCE Togo), projet qui matérialise, à n'en point douter, un nouveau pas franchi par notre pays dans sa quête d'une inclusion sociale plus large et plus équitable.

En effet, le Gouvernement togolais, sous la houlette du Chef de l'Etat, **Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE**, très sensible aux préoccupations et aspirations de l'ensemble du peuple sans exclusive, œuvre au quotidien pour garantir à tous les citoyens, bien-être et prospérité. En ma qualité de ministre de l'action sociale, de la solidarité et de la promotion de la femme, donc en charge des personnes vulnérables, je ne peux que m'émerveiller de l'opportunité qu'offre le projet AVANCE Togo aux personnes rendues vulnérables du fait de leur handicap multiples et variés, d'avancer véritablement et résolument vers leur épanouissement et leur bonheur, opportunité qui leur permettra de valoriser leur pleine participation au processus de développement de notre beau pays.

Je suis d'autant plus heureuse de savoir que ce projet permettra d'intégrer les personnes vulnérables dans le tissu économique et social, les libérant ainsi progressivement de l'exclusion dont elles ont été trop longtemps victimes.

**Honorables invités,**

**Mesdames et Messieurs,**

L'évaluation de la résilience au handicap ayant sous-tendu l'initiation du présent projet, a relevé l'étendue des efforts fournis par le gouvernement pour favoriser la pleine implication de toutes les togolaises et de tous les togolais sans exception, dans l'édification d'une nation unie et prospère, gage de stabilité et de développement. Il a malgré tout été reconnu que beaucoup de défis restent à relever dans l'implémentation de la politique nationale de protection, particulièrement des personnes les plus vulnérables.

Le projet AVANCE, il convient de le rappeler, est une preuve supplémentaire évidente de la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 17 qui « *promeut des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile, qui sont nécessaires pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable au niveau mondial, régional, national et local* ». C'est également une preuve de l'engagement mutuel de notre pays et des partenaires techniques et financiers, à assurer à travers des projets concrets et visibles, la perspective d'un avenir inclusif, où chaque citoyen aspire à une vie digne, remplie de possibilités et de progrès.

Pour nous au ministère de l'action sociale, de la solidarité et de la promotion de la femme, ce projet a une signification particulière, puisqu'il incarne une vision de développement basée sur l'égalité des chances, la justice sociale et la solidarité, principe très cher au Chef de l'Etat, tel que d'ailleurs transcrit dans la feuille de route gouvernementale 2025. Il s'inscrit donc dans notre stratégie visant à promouvoir l'autonomisation des femmes et des personnes handicapées, tout en veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte, ainsi que l'exige l'Agenda 2030 des Nations Unies.

Les retombées des activités du projet AVANCE Togo toucheront directement les populations les plus vulnérables de notre société. Il aura pour effet de renforcer non seulement leurs capacités, mais aussi leur résilience face aux enjeux mondiaux du développement. Nous nourrissons l'espoir de voir s'opérer une véritable transformation dans les communautés bénéficiaires, en particulier dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, et de l'accès aux services sociaux de base, toutes choses qui concourent à consolider les acquis des nombreuses initiatives à caractère social du gouvernement.

## **Mesdames et Messieurs,**

Permettez-moi de rappeler, à cet instant de mon intervention, les importantes initiatives du gouvernement en faveur des couches sociales les plus vulnérables, initiatives qui méritent d'être accompagnées, comme c'est le cas aujourd'hui avec le projet AVANCE Togo. Sans être exhaustive, je voudrais ici évoquer :

- l'adoption de la loi n° 2004-005 du 23 avril 2004 relative à la protection sociale des personnes handicapées, aujourd'hui en cours de révision pour la rendre conforme avec la convention relative aux droits des personnes handicapées ;
- la ratification par le Togo de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, le 1er mars 2011 ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie nationale de protection et de promotion des personnes handicapées de 2013 à 2017, également en cours de révision ;
- la création et la mise en œuvre d'un Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) depuis janvier 2014 prenant en compte le groupe cible « femmes handicapées » avec un capital supérieur à celui habituellement accordé et le rallongement de la période de remboursement.
- la création en 2016 au sein du Ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation du Comité de suivi de l'inclusion des personnes handicapées (COSIPH) ;
- l'intégration des modules de formation en écriture braille et en langue des signes dans les curricula des éducateurs spécialisés de l'Ecole nationale de formation sociale ;
- la signature le 22 mai 2019 du Protocole additionnel à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif aux droits des personnes handicapées en Afrique dont le processus de ratification est en cours ;
- la présentation en mars 2023 à Genève, en Suisse devant le comité des droits des personnes handicapées, du rapport initial du Togo sur la mise en œuvre de la convention relative aux droits des personnes handicapées ;
- la mise en œuvre du « projet d'appui à l'insertion socioprofessionnelle des personnes handicapées au Togo » depuis 2023 dont les actions en cours.

Notre pays, comme on peut clairement le constater, est en marche vers un avenir plus juste, plus équitable et plus prospère. Le chemin est certes encore long, et semé d'embûches ; mais à force de détermination, de volonté et de renforcement de la synergie entre les acteurs que nous sommes, nous parviendrons à déplacer de faire davantage bouger les lignes vers des résultats plus élogieux.

Je saisis donc l'heureuse occasion du lancement de ce projet AVANCE Togo pour exprimer, au nom du gouvernement et en mon nom propre, notre profonde gratitude à tous les partenaires techniques et financiers, particulièrement dans le contexte de ce projet, à l'USAID pour sa confiance renouvelée et son soutien constant vis-à-vis du Togo.

Permettez-moi également de rendre un vibrant hommage à la fédération des associations des personnes handicapées (FETAPH), pour son dynamisme et l'engagement indéfectible de ses membres à inscrire leurs actions dans la vision politique et les orientations tracées par le gouvernement.

Je ne saurais terminer mon propos sans lancer un appel aux parties prenantes pour une parfaite appropriation des axes et objectifs du projet, et une contribution efficacement à sa mise en œuvre, afin qu'il soit effectivement bénéfique aux personnes handicapées des régions ciblées ; les résultats visibles pourront ainsi rassurer les partenaires et les convaincre de la nécessité de passer à une extension à l'échelle nationale de cette belle initiative.

Ensemble et unis, nous réussirons à faire avancer le Togo vers une société plus solidaire, plus égalitaire et plus respectueuse de la dignité humaine et de la diversité des peuples. La réponse aux besoins des personnes les plus vulnérables y contribueront.

Tout en souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare officiellement lancé le projet : « Améliorer la vulnérabilité et l'autonomisation grâce à de nouvelles capacités et à un engagement accru au Togo » (AVANCE Togo).

Je vous remercie pour votre aimable attention.